

Brest,
le 14 septembre 2021

Communiqué

*Nouveau à l'UBO : un Diplôme d'Université Droit Fiscal
L'offre de formation professionnelle de l'UBO s'étoffe avec un nouveau Diplôme d'Université (D.U.) Droit Fiscal dont la finalité est d'offrir une approche globale de la fiscalité opérationnelle. Il répond à une demande forte des professionnels sur le territoire.*



Des objectifs opérationnels

Le D.U. Droit Fiscal va permettre aux apprenants d'actualiser leurs connaissances et de renforcer leurs compétences :

- Étude approfondie de l'architecture et de l'application de régimes fiscaux en vue d'améliorer la pratique des professionnels au quotidien.
- Présentation et analyse des schémas d'optimisation afin de développer ou renforcer des aptitudes en ingénierie fiscale.

Ils pourront également augmenter leur niveau d'expertise en fonction de leurs attentes individuelles par la rédaction d'un mémoire sur un sujet co-construit avec l'équipe pédagogique.

Une pédagogie innovante

Les enseignements seront délivrés par des enseignants-chercheurs de l'Université et des fiscalistes, représentatifs de la diversité des professions du domaine (inspecteurs des finances publiques, ingénieurs patrimoniaux, juge administratif, fiscalistes). Certains cours seront délivrés à double voix, permettant ainsi de croiser les approches et d'enrichir les contenus.

Améliorer les pratiques en rapprochant les environnements professionnels

Uniquement accessible en formation continue, ce diplôme peut convenir à des professionnels en poste dans une entreprise privée, associations ou institutions publiques. Les temps de formation offriront l'opportunité aux stagiaires de confronter leurs méthodes de travail et ainsi d'optimiser leurs pratiques de la fiscalité.

Calendrier :

Durée de la formation : 70 heures réparties sur 2 semaines

Dates de la formation :

- Du lundi 25 au vendredi 29 octobre 2021
- Et du lundi 25 au vendredi 29 avril 2022

Pour candidater :

Cette formation s'adresse à tous les professionnels souhaitant acquérir ou approfondir les règles de droit fiscal : les responsables d'association, les élus, les directeurs administratifs et financiers, les avocats, les magistrats, les agents des collectivités territoriales ou de l'État, les chefs d'entreprise.

Plus d'informations et dossier de candidature à télécharger sur notre site :

www.univ-brest.fr/fc

> Formations > Droit et Administration des organisations > DU Droit Fiscal

Lien direct : <https://bit.ly/3dwQYY3>

CONTACTS :

Formation : Anaëlle Le Roux · 02 98 01 80 58 · du-droitfiscal@univ-brest.fr

Presse : Gabrielle Pavillard · 02 98 01 67 74 · gabrielle.pavillard@univ-brest.fr